



L'HNFC recrute

Adjoint au responsable du transport
Interne (H/F)

QUI SOMMES-NOUS ?

Né de la fusion de deux établissements et ouvert en 2017, l'Hôpital Nord Franche-Comté est un **établissement moderne et récent**. L'ensemble des sites est doté d'équipements à la **pointe de la technologie** qui vous permettront d'exceller dans votre spécialité.

Situé en Franche-Comté, il est proche de la frontière Suisse et de l'Allemagne et est desservi par l'aéroport de Bâle et une gare TGV.

Notre établissement propose un environnement de travail ressourçant et verdoyant au sein d'un patrimoine culturel et gastronomique riche.

L'Hôpital Nord Franche-Comté est un établissement **handi-accueillant**. Nous favorisons l'inclusion et œuvrons au bien-être et au développement professionnel des personnes en situation de handicap.

NOS AVANTAGES

- Crèche dédiée à l'établissement
- CGOS + Amicale du personnel
- Self d'entreprise
- Association sportive
- Évènements festifs
- Ateliers bien-être



DEFINITION DE L'EMPLOI

Adjoint au responsable du transport interne qu'il suppléera durant ses absences, il devra manager une équipe de 29 agents ayants pour missions :

1. Assurer la liaison des contenants entre les gares d'étage et les services,
2. Assurer la supervision des TAL (transport automatisé lourd),
3. Assurer les missions piétons,
4. Assurer le décartonnage des colis rentrant aux blocs,

Assurer la gestion de la plateforme déchet.

IDENTIFICATION DU POSTE

Lieu d'activité : Différents sites du GHT

Spécificité du poste : Polyvalence zone sale et propre

Quantité de travail : 100 %

Rattachement hiérarchique : Directeur de la DRELT, Responsable logistique, Responsable service transport interne

Responsabilité hiérarchique : Equipe du transport interne

Relations fonctionnelles : Services de soins, process, technicien VINCI, agent de sécurité, service technique, hotline informatique, équipe opérationnelle d'hygiène

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires (roulement) :

Travail 5 jours/7 en 7h48 sur une plage de 5h00 à 19h30 avec une coupure obligatoire le midi de 30 minutes.

Horaire à définir en fonction des besoins du service.

Possibilité de prendre les différents postes du TI, sur les horaires suivants

Sur une amplitude de 5h à 20h45

Possibilité de travailler exceptionnellement le week-end pour raison de service

Congés :

Les congés annuels sont planifiés en début d'année en lien avec le responsable transport interne et validés par le responsable logistique.

Conditions d'exercices :

Les charges roulantes à déplacer sont susceptibles d'être lourdes.

L'agent doit avoir une bonne condition physique et aucune restriction médicale.

Polyvalence sur l'ensemble des postes

Matériels et outils utilisés :

Chariots / Roll / Chariots de manutention Téléphone/Terminal Wifi pour la traçabilité

Outil informatique : gestion du temps de travail (Octime), Intranet

Divers logiciels spécifiques

Tenue vestimentaire :

Tenue professionnelle

ACTIVITES PRINCIPALES

L'adjoint du responsable du TI est responsable :

Il doit être en mesure de suppléer le responsable du transport interne et de maîtriser les différentes missions des agents qu'il est susceptible de remplacer en cas de nécessité (fiche de poste en annexe)

▪ Missions principales :

- Remplacement du responsable du TI en son absence,
- Savoir élaborer un planning
- S'approprier à bref échéance la gestion des TAL 5 (transport automatisé lourd)
- Maîtriser le logiciel OCTIME (gestion du temps)
- Être capable d'occuper l'ensemble des postes d'agent en cas d'absentéisme : Supervision / PF Déchets / Piéton / Décartonnage / agents d'étage.

• Missions secondaires :

- Suivi de la prestation des extérieurs confiée au prestataire,
- Gestion des déchets en lien avec l'équipe opérationnelle d'hygiène,
- Relations avec les prestataires,

SAVOIRE FAIRE, REQUIS

Connaissances approfondies :

- Connaissance de l'outil informatique
- Aptitude au travail en binôme
- Aptitude au travail et la relation avec les services et les équipes de soin et process
- Bonne condition physique

Connaissances détaillées :

- Exploiter et rédiger des protocoles

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, D'HYGIÈNE ET DE CONFIDENTIALITÉ

Permanent :

- Tenue professionnelle
- Respect des règles d'hygiène et aptitude au travail en secteur soin
- Confidentialité et discrétion professionnelle